



BNP PARIBAS

**ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE**

14 mai 2024

QUESTIONS ECRITES POSEES PAR MADAME EMILIE COCCO

1^{ère} question : Engagements climatiques de BNP

En octobre dernier, nous étions plus de 1 240 étudiant·es issu·es de grandes écoles et d'universités à vous interpellé·e dans un tribune¹, et à vous annoncer que nous n'irons pas travailler pour BNP si vous ne revoyez pas vos engagements sur le climat. BNP Paribas – par l'intermédiaire de son directeur de l'engagement Antoine Sire – répondait avoir “déjà tourné la page des énergies fossiles”². Mais vous peinez à convaincre alors que votre banque poursuit ses soutiens aux majors pétro-gazières³, et en l'absence de nouvelles mesures concrètes et capables de mettre un point final à ses soutiens à l'expansion des énergies fossiles.

D'après une étude publiée en 2020 par la revue scientifique The Lancet⁴, plus de 60 % des jeunes, que ce soit des pays du Nord ou du pays du Sud, se disent “très” ou “extrêmement” préoccupé·es par le dérèglement climatique. BNP Paribas se saisit de cette préoccupation non négligeable de la jeunesse pour alimenter ses campagnes de communication, que ce soit sur les réseaux sociaux ou dans nos stations de métro. Par ces campagnes, BNP Paribas utilise cette préoccupation de la jeunesse comme argument de recrutement ou comme argument commercial. Elle se place comme une des actrices de la lutte contre le dérèglement climatique, ce qu'elle n'est pas, ou du moins pas encore.

Néanmoins, nous ne nous satisfaisons pas de cette communication ciblée et continuons à nous questionner quant à vos actes et mesures prises pour garantir le respect de l'Accord de Paris. Car nous le savons, notre génération va subir dans sa chair les effets désastreux du dérèglement climatique. Nous en vivons déjà les effets dévastateurs : l'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée avec + 1,45 °C⁵, et nous avons déjà perdu le compte des événements climatiques extrêmes et de leurs victimes.

BNP Paribas porte une responsabilité historique dans cette catastrophe en cours. Nous n'accepterons pas de collaborer avec elle si vous poursuivez des activités qui mettent nos vies, et celles de tant d'autres, en danger. Ce que nous demandons à nouveau aujourd'hui, c'est de conditionner tout nouveau service financier à l'arrêt par l'entreprise soutenue des nouveaux projets de pétrole et gaz, à l'image de ce qui est fait pour le charbon. Nous visons ici les financements à des entreprises comme Total, Eni, BP, Saudi Aramco, la liste est longue. Il est temps de fermer une fois pour toutes la porte à ces entreprises dont les stratégies ne sont pas compatibles avec le respect de l'Accord de Paris. Quand allez-vous prendre cette mesure urgente ?

Réponse du Conseil d'administration :

Nous entendons, comprenons et partageons votre inquiétude quant aux conséquences du réchauffement climatique, dont les manifestations affectent le monde entier au quotidien.

C'est précisément face à cette urgence que nous nous mobilisons fortement, car nous sommes pleinement conscients du rôle clé que doit jouer le secteur bancaire pour accompagner la transition énergétique en complément de l'action menée par les pouvoirs publics. Il s'agit de trouver un chemin de transition qui prenne en compte ce que nous indique la science pour lutter contre le réchauffement climatique, tout en considérant l'acceptabilité des mesures par les populations, la montée en puissance des énergies renouvelables, le temps de transformation de l'industrie et la diversité des politiques publiques d'une région du monde à l'autre.

¹ <https://www.nouvelobs.com/ecologie/20231115.OBS80874/nous-etudiants-et-etudiantes-ne-travaillerons-pas-pour-bnp-paribas-tant-qu-elle-financera-le-developpement-des-energies-fossiles.html>

² <https://www.nouvelobs.com/opinions/20231115.OBS80882/tribune-contrairement-a-certaines-idees-recuees-bnp-paribas-a-deja-tourne-la-page-des-energies-fossiles.html>

³ https://www.linkedin.com/posts/hermes-couturier-260057224_pasdecvpourbnp-pasdecvpourbnp-affairebnp-activity-7155571903317835777-E2he/?originalSubdomain=fr

⁴ https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3918955

⁵ <https://wmo.int/publication-series/state-of-global-climate-2023>

Ce sujet fait partie intégrante de notre projet stratégique ainsi que de l'évolution de notre modèle économique. C'est une démarche que nous avons engagée dès 2010 et que nous avons intensifiée après l'accord de Paris en 2015.

Ces trois dernières années, en particulier 2023 et le début de 2024, ont été marquées par une très forte accélération de notre transformation qui est parfaitement visible aujourd'hui dans les données publiques de marché (Bloomberg et Dealogic) : BNP est désormais un leader mondial du financement de la transition énergétique et des énergies renouvelables.

En 2021, BNP Paribas a rejoint la Net-Zero Banking Alliance (NZBA), s'engageant à aligner les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités de crédit avec la trajectoire requise pour financer une économie neutre en carbone à 2050. Nous réorientons ainsi progressivement nos flux financiers vers les acteurs et les projets qui contribuent à une économie moins carbonée, et menons un important travail d'alignement de nos portefeuilles de crédits en procédant à des analyses sectorielles en commençant par les secteurs les plus émetteurs. Une équipe dédiée, « Climate Analytics and Alignment », spécialisée dans les données extra-financières, se consacre au pilotage des financements selon des critères climatiques en lien avec les métiers, tandis que le *Low Carbon Transition Group* (Groupe de transition bas carbone), fort de 200 banquiers spécialistes de la décarbonation et des énergies renouvelables, met en œuvre notre stratégie au niveau commercial.

En 2022 et 2023, BNP Paribas s'est fixé des objectifs de décarbonation dans 6 secteurs (pétrole et gaz, production d'électricité, automobile, acier, aluminium et ciment). Pour chacun, les trajectoires de réduction des émissions sont basées sur des scénarios Net Zero Emissions (NZE) – notamment celui de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) – et sont donc en ligne avec les exigences de la science. La nouvelle édition de notre rapport Climat publiée en mai 2024 couvre également les secteurs de l'aviation, du transport maritime, de l'agriculture ainsi que de l'immobilier commercial et résidentiel.

En ce qui concerne plus spécifiquement le secteur de l'énergie, nous transformons radicalement notre modèle d'affaires. Nous mettons en œuvre une trajectoire de sortie pour chacune des énergies fossiles : la sortie est enclenchée pour la production de pétrole et le gaz et est déjà très avancée pour le charbon thermique (et sera définitive à l'horizon 2030 dans l'Union européenne et l'OCDE et en 2040 dans le reste du monde). Elle est en outre entièrement achevée pour les spécialistes des hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole de schiste, pétrole issu des sables bitumineux).

En janvier 2023 nous avons acté et accéléré notre désengagement du financement de la production pétrolière et gazière et la réorientation massive de nos financements vers le développement des énergies bas-carbone, essentiellement renouvelables, afin que ces dernières remplacent progressivement les énergies fossiles. Nous avons fixé pour 2030 un objectif de 80% d'énergie bas-carbone dans notre portefeuille de financements à l'énergie, et par conséquent un maximum de 20% pour l'ensemble des énergies fossiles. Cet objectif concerne l'ensemble des financements à la production d'énergie et non pas, comme on l'entend parfois de façon erronée, les seuls financements de projet.

En janvier 2024, nous avons relevé notre objectif et visons désormais d'avoir au moins 90% de bas-carbone dans notre stock de financements à la production d'énergie en 2030. En moins de vingt ans, nous serons donc passés de 90% à moins de 10% de financements aux fossiles dans notre portefeuille de financements à la production d'énergie. Réciproquement, le financement aux énergies bas carbone aura progressé de 10% à plus de 90%⁶.

Concernant plus spécifiquement la demande que vous formulez de « conditionner tout nouveau service financier à l'arrêt par l'entreprise soutenue des nouveaux projets de pétrole et gaz », il nous semble important de rappeler ce que disent le GIEC et l'AIE, et la cohérence de notre stratégie à cet égard.

⁶ Il ne représentait en effet que 10 % en 2012.

Comme l'a rappelé le GIEC dans son dernier rapport de synthèse (AR6 Synthesis Report, 2023), la mise en service de nouvelles infrastructures de pétrole et de gaz est incompatible avec la limitation du réchauffement à 1,5°C. Conformément aux recommandations de la science, nous avons donc **cessé tout financement aux nouveaux projets d'exploration et de production pétrolière et gazière, quelles que soient les modalités de financement et nous cessons également de financer les entreprises spécialisées dans le domaine de l'exploration-production pétrolière**, dont le modèle d'affaires est précisément centré sur le développement de nouvelles capacités. Nous réduisons également graduellement la part des crédits généralistes consentis aux grands énergéticiens intégrés attribuables à l'exploration-production d'hydrocarbures.

En revanche, si le scénario NZE 2050 de l'AIE, qui est notre référence, prévoit bien une réduction massive de la production de pétrole et de gaz, **il anticipe aussi le besoin d'une production résiduelle d'énergies fossiles en 2050**, indispensable par exemple dans certains domaines industriels pour lesquels il n'y a pas d'alternative.

Notre stratégie est cohérente avec ce que disent le GIEC et l'AIE, et même plus ambitieuse que le scénario de l'AIE qui **prévoit une réduction de 19% de la production de pétrole et gaz entre 2022 et 2030**. En effet nous prévoyons, **dès 2030**, d'atteindre 90% d'énergies bas-carbone, essentiellement renouvelables, dans les financements à la production d'énergie du groupe. Et **entre septembre 2022 et septembre 2023**, notre exposition aux énergies fossiles avait déjà diminué de **19% pour le gaz et de 28% pour le pétrole**. Il s'agit d'une évolution très rapide lorsque l'on sait que l'exposition de crédit se compose de l'ensemble des crédits accordés au fil des ans, dont les remboursements ne sont pas encore arrivés à échéance.

Par ailleurs, cesser tout financement aux entreprises qui ne s'interdisent pas de développer de nouvelles capacités de pétrole et de gaz équivaldrait à cesser immédiatement tout financement à la quasi-totalité des entreprises du secteur de l'énergie car à ce jour, aucune de ces entreprises n'a totalement exclu de développer de nouveaux projets.

Une exclusion systématique de ces acteurs nous mettrait dans **l'impossibilité de financer leur développement dans les énergies bas-carbone alors même que toutes les nouvelles capacités bas-carbone sont indispensables pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Rappelons que la COP 28 a conclu à la nécessité pour notre monde de tripler ses capacités en énergies renouvelables d'ici 2030.**

Par ailleurs, nous nous abstenons de participer aux émissions obligataires conventionnelles du secteur pétrolier et gazier.

Les résultats de notre stratégie de transition déterminée sont déjà là :

- à fin septembre 2023, 65% de notre exposition à la production d'énergie concernait les énergies bas-carbone, dont 28,8 milliards d'euros pour les énergies renouvelables (+ 16% par rapport à fin septembre 2022) ;
- alors que BNP Paribas est la 9^{ème} banque mondiale par le total du bilan, sa part de marché dans les crédits syndiqués aux acteurs diversifiés pétro-gaziers est devenue marginale : elle n'était plus que de 0,3% en 2023 (soit moins d'un milliard sur les 256 milliards de dollars accordés par l'industrie bancaire mondiale), alors qu'elle oscillait entre 2 et 3 % jusqu'en 2020 (source : Dealogic) ;
- BNP Paribas n'a participé à aucune émission obligataire pour des sociétés impliquées dans l'exploration-production pétro-gazière depuis mi-février 2023. L'analyse des données montre que la part de marché de BNP Paribas pour les émissions obligataires à ces entreprises a été réduite à 0,99% en 2023 alors qu'elle représentait 3,39% en 2020. En 2023, le Groupe ne se situait plus qu'au 41^{ème} rang mondial pour les émissions obligataires au secteur pétrole & gaz tandis qu'il se positionnait pour la deuxième année consécutive au 1^{er} rang mondial pour les obligations vertes (Source : Bloomberg). Cette tendance se confirme puisqu'à fin avril 2024, sur le seul secteur pétro-gazier au sens large, y compris le raffinage et les équipementiers, nous ne figurons plus dans le top 90 des banques qui participent à des émissions obligataires. A contrario, en 2024, nous sommes la première banque à l'échelle mondiale pour les émissions obligataires vertes, tous secteurs confondus, avec 59 émissions dirigées et une part de marché de 6,5%. En d'autres termes, les obligations vertes constituent désormais une composante

⁷ Par secteur pétro-gazier, BNP Paribas entend dans ce contexte les entreprises du secteur pétrolier et gazier **actives dans l'exploration-production (acteurs diversifiés -en anglais oil and gas majors-, acteurs spécialisés dans l'exploration-production)**.

majeure du business model de BNP Paribas, tandis que l'univers du fossile cesse rapidement d'y jouer un rôle significatif.

Les annonces de 2023-2024 situent donc BNP Paribas parmi les acteurs économiques mondiaux les plus engagés dans la transition énergétique, notamment du fait d'une trajectoire de sortie des énergies fossiles qui s'inscrit pleinement dans le scénario de l'AIE, y compris dans ses développements les plus récents.

2^{ème} question : Place dans l'enseignement supérieur

BNP Paribas développe une stratégie agressive de communication et de démarchage auprès des étudiant·es et des jeunes diplômé·es, ainsi que d'influence dans le milieu de l'enseignement supérieur. Cela se traduit par une présence financière et partenariale auprès de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et auprès de multiples acteurs de la vie associative étudiante. Cette présence n'est pas sans contrepartie pour votre banque, lui permettant de verdir son image et garantissant une certaine mainmise sur les nouvelles générations que nous représentons, via le recrutement de nouveaux·elles client·es et salarié·es. On retrouve BNP Paribas jusqu'au sein de chaire d'enseignement ou de programme de recherche sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, la finance verte, ou la transition écologique.

Cette stratégie questionne quand on la met en parallèle avec le business as usual de la BNP Paribas et sa place de leader du financement des énergies fossiles. En tant qu'étudiant·es et concerné·es par l'indépendance de nos établissements, de nos associations, ainsi que la qualité de nos cours et des formations dispensées par nos écoles, nous rejoignons les inquiétudes lancées par les étudiant·es de l'école Polytechnique en mars dernier face à la place prépondérante de certains partenaires qui continuent de financer le chaos climatique dans lequel nous nous plongeons.

Afin de comprendre la stratégie, et d'identifier la présence de BNP Paribas au sein de la communauté étudiante, nous souhaitons que vous fassiez la transparence sur votre implication en nous partageant :

- ***La liste des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur – écoles et universités – noués par BNP Paribas, précisant les établissements, types de soutien, et le cas échéant les montants concernés ;***
- ***La liste des chaires de recherche et d'enseignement financées par BNP Paribas, comprenant l'ensemble des institutions publiques et privées, et précisant les chaires, établissements, et montants concernés ;***
- ***La liste des associations et activités de la vie étudiante financées par BNP Paribas – financement de week-ends d'intégration, d'événements festifs et galas, de bureaux des élèves, etc. –, précisant les établissements, activités ou associations, et montants concernés ;***
- ***La liste des événements se déroulant sur les campus auxquels participe BNP Paribas – conférences, stands promotionnels, stands dans des forums de recrutement, etc. –, précisant les établissements et activités concernés.***

Réponse du Conseil d'administration :

Votre question nous apparaît fondée sur des données qui ne sont pas à jour concernant BNP Paribas, sa stratégie en matière de financement à la production d'énergie et sa trajectoire de sortie des énergies fossiles. Le présupposé selon lequel BNP Paribas serait un « leader du financement des énergies fossiles » est factuellement inexact.

⁸ https://www.liberation.fr/societe/education/polytechnique-des-etudiants-demandent-plus-dengagement-environnemental-a-la-direction-0240412_RLN275S2B5BZTNMEAZEMJ2LN54/?redirected=1

Consécutivement aux décisions prises et appliquées en 2023, notre participation au financement des énergies fossiles est devenue marginale : aucune émission obligataire pour des sociétés impliquées dans l'exploration-production pétro-gazière depuis mi-février 2023 ; 0,3% de part de marché dans les crédits syndiqués aux acteurs diversifiés pétro-gaziers. En janvier 2023, nous avons acté et accéléré notre désengagement du financement de la production pétrolière et gazière et la réorientation massive de nos financements vers le développement des énergies bas-carbone, essentiellement renouvelables, afin que ces dernières remplacent progressivement les énergies fossiles. Nous sommes ainsi pour la deuxième année consécutive leaders des obligations vertes et continuons résolument à développer notre expertise et leadership en ce domaine.

Le Groupe entretient des relations avec plus de 350 établissements pédagogiques en France ; il s'agit de partenariats décidés conjointement, régulièrement discutés, renouvelés et/ou amendés. Ils respectent l'indépendance académique à laquelle sont attachés les établissements concernés et dont ils sont les garants. Ces partenariats ont pour seule vocation de créer des passerelles entre l'enseignement et le monde de l'entreprise, de mettre en lumière les perspectives d'entrée dans le monde du travail (dont chez BNP Paribas) des étudiantes et étudiants de ces établissements au terme de leur formation académique et/ou pendant celle-ci dans le cadre de contrats en alternance. Ces partenariats contribuent en outre à la recherche fondamentale dans l'intérêt de tous les acteurs et de la société civile. Il est à noter d'ailleurs que les établissements sont régulièrement à l'initiative directe de ces partenariats. Par ailleurs, nous soutenons 13 chaires d'enseignement et/ou de recherche ; cela permet notamment d'intégrer chaque année entre 2 000 et 2 500 alternants.

Les montants des partenariats varient notamment selon la taille des établissements pédagogiques, le nombre d'événements auxquels nous participons à leurs côtés, de chaires d'enseignement mais aussi de la proximité des formations dispensées avec nos besoins en compétence dans l'entreprise. Ces montants ne peuvent être communiqués pour des raisons de confidentialité contractuelle ; ils sont le fruit d'échanges réguliers et de contreparties notamment en termes d'engagements événementiels, pédagogiques et de communication. BNP Paribas s'assure notamment du respect de l'égalité des chances et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et que des actions soient menées contre toute forme de violence ou de discrimination dans ces établissements.

Chaque année, BNP Paribas intervient dans un grand nombre d'écoles et d'universités en France, formant de Bac à Bac+5 des étudiants dans plus de 300 spécialités différentes. Cela représente, pour l'année 2023, plus de 600 actions parmi lesquelles : environ 290 fora, 220 table-rondes, des présentations métiers, des séances de *coaching CV*, la participation à 40 jurys (octroi de bourses, challenges), 15 projets tutorés etc..

Notre place dans l'enseignement supérieur relève donc d'une logique de fonctionnement classique d'entreprise qui recrute, notamment des jeunes en sortie d'études. Notre démarche répond à des enjeux de ressources humaines et non pas de communication. Notre stratégie partenariale fait régulièrement l'objet de communication externe et est documentée au sein de notre rapport d'activité, accessible depuis le site internet Corporate de BNP Paribas.

Notre présence auprès des acteurs de la vie étudiante est celle d'une entreprise dont les enjeux de recrutement, en particulier de personnes formées à la transition énergétique et à la finance durable, sont importants.

Pour la transformation profonde que nous menons, nous recherchons notamment des Data Scientists ESG, des analystes de risques ESG, des conseillers bancaires à même de comprendre des modèles économiques nouveaux, etc...

Ainsi, dans le même temps que nous avons développé nos expertises en interne (à travers une formation spécifique à l'ensemble des métiers, un groupe de 200 personnes dédié à l'accompagnement de nos clients grandes entreprises que nous sommes en train de dupliquer pour les PME, un réseau de 700 experts en transitions durables), nous soutenons des initiatives de l'enseignement supérieur dédiées à nos métiers et des initiatives ciblées, afin de mettre sur le marché du travail de jeunes actifs non seulement engagés mais aussi dotés des connaissances nécessaires à la réelle transition de notre économie.

Cette préoccupation, tout comme nos engagements, n'est pas nouvelle. Dès 2019, à la suite d'un échange avec *Pour un réveil écologique*, nous avons écrit à plusieurs présidents de grandes écoles et d'universités afin de les alerter sur les besoins de formation à ces nouvelles compétences d'entreprises comme la nôtre. Notre présence, aux côtés d'autres mécènes, au sein de chaires universitaires n'a d'autre but que de soutenir cette dynamique. En aucun cas BNP Paribas ne souhaite empiéter sur l'indépendance académique.

Cette relation que nous avons avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche est un moyen pour nous de rester en lien avec l'évolution des connaissances et des préoccupations en diffusant des travaux auprès de nos publics d'experts internes et en nourrissant les bases d'un dialogue constructif. L'ampleur du défi climatique et social nécessite en effet, plus que des compétences, une mobilisation collective sans précédent. Les entreprises ne pourront pas mener leur transformation seules ou coupées d'un pan de la société.